



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Elections-liberales>

Élections libérales

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1989 - N° 879 - juin 1989 -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mai 2009

Date de parution : juin 1989

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Imaginez une course, Strasbourg-Paris, par exemple, dans laquelle tous les concurrents seraient autorisés à se présenter, selon leurs moyens, au volant d'une voiture de course, sur leur bicyclette, ou tout simplement à pied. La course serait très ouverte, mais quelle chance auraient les coureurs à pied ? Une telle course, "libérale", est l'évidence, complètement loufoque !

Pourtant nos élections sont exactement ce genre de course. A toute échelle, qu'il s'agisse d'élection municipale, départementale, nationale, européenne, chaque candidat est parfaitement libre d'employer tous les moyens qu'il peut d'employer pour forcer le jugement des électeurs. Et c'est ainsi, que les campagnes tapageuses nous envahissent, à la mode des Etats-Unis où plus on peut faire d'afficher de majorettes, meilleur on est ! Or il faut imaginer ce que coûte, par exemple, une campagne d'affiches au plan national : en plus des frais d'impression, de papier, de location des panneaux d'affichage, du temps des colleurs d'affiches, etc, il faut ajouter maintenant des millions pour s'assurer les conseils de sociétés publicitaires qui en se basant sur des études sociologiques, psychologiques etc, etc, conçoivent les affiches et trouvent les slogans dans les termes qui conviennent pour frapper encore l'imagination d'un public blasé. Et l'électeur est ainsi tellement conditionné, qu'il le veuille ou non, que ces moyens énormes d'argent pour l'influencer sont très efficaces.

C'est ainsi que la politique, comme tout le reste dans ce système d'économie, est entièrement soumise aux "lois" de l'argent. Il n'y a pas d'élection démocratique quand la valeur d'un candidat se mesure finalement à l'argent que lui-même, ses amis ou son parti, ont pu dépenser. Alors ne nous étonnons pas d'apprendre à quelle escalade se livrent les "grands partis", et à l'aide de quels marchés, de quelles magouilles, ils réunissent ces sommes fabuleuses de plus en plus nécessaires ! Des lois démocratiques sont pourtant en vigueur dans nos pays. Tout électeur reçoit, avant chaque scrutin, une enveloppe contenant les déclarations des candidats régulièrement inscrits. Celles-ci sont imprimées, sur une double page au plus, noir sur blanc, bref dans les mêmes conditions pour tous et des commissions de télévision, dûment contrôlées, donnent la parole aux candidats, ou aux partis, selon l'élection, dans les mêmes conditions pour tous. Mais ceux qui disposent de l'argent ont rendu ces lois inopérantes en lançant des actions spectaculaires qui écrasent la campagne réglementaire : combien d'électeurs prennent le soin de lire attentivement les déclarations qu'ils reçoivent ?

Sans revenir ici sur le principe même de la représentation, sans parler de toutes les possibilités de consultation permanente que permet maintenant l'informatique et dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes, que faire pour remonter la pente, pour que l'argent n'intervienne pas dans une campagne électorale et que tous les candidats soient placés dans les mêmes conditions, comme cela doit être dans une compétition loyale ?

Bien sûr, refuser un système basé sur l'argent. Mais en dehors de la lutte pour une économie démocratique, c'est-à-dire distributive, la volonté populaire ne peut-elle pas s'affirmer ? C'est aux juges de la course que sont les électeurs d'imposer la loi équitable. C'est à dire de faire comprendre que l'usage de tout autre moyen de propagande que ceux qui sont définis par la loi doit être considéré comme une tentative de fraude et que tout candidat ayant ainsi essayé de tricher doit être disqualifié. Quel média puissant osera tenir ce langage qui va à l'encontre de ceux qui empochent l'argent d'entrer dans les foires électorales, ... et qui paient à ces mêmes médias leurs pages publicitaires ?

Finies alors ces campagnes tapageuses qui gâchent le paysage, participent à la destruction de nos forêts... et à celle de nos cerveaux en épuisant nos capacités de jugement. Si les campagnes électorales étaient réduites à leurs deux aspects réglementaires, quel progrès ! La déclaration écrite d'un candidat, tout électeur devrait apprendre à la lire, tout seul, comme un grand.

Élections libérales

Serait-ce vraiment un mal ? Quant aux interventions contraires à la télévision, elles pourraient être organisées pour répondre aux questions posées par les lecteurs. Le candidat devrait alors faire la preuve qu'il sait y répondre. A lui d'apprendre à le faire, il dépenserait mieux son énergie qu'à sillonner les marchés en serrant des mains tout en répétant des phrases toutes préparées !

1) Voir par exemple le mode de consultation politique décrit dans "les affranchis de l'an 2000"